

PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, Thomas ESPERT
(le client ou maître d'ouvrage),

Concernant les travaux exécutés en date du 19/03/24 par l'entreprise :

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

Cette réception est prononcée sans réserve.

Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

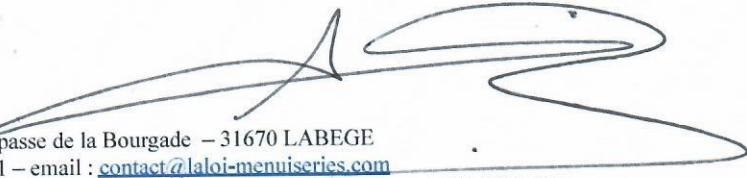
Fait à Ancerville le 19/03/2024

En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage



Signature de l'entreprise



LALOI MENUISERIES – 156 impasse de la Bourgade – 31670 LABEGE

05 62 88 25 80 - 05 62 88 32 81 - email : contact@laloi-menuiseries.com

SAS au capital de 42 000 € - Siret 410 393 086 00039 - APE 2512Z - TVA intracommunautaire FR77 410 393 086